

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERGREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifiori - SION - Téléphone 2 19 05 (2 15 84) - Chèques postaux Ilc 1748

RÉGIE DES ANNONCES Publicitas S.A.

Av. de la Gare - SION - Tél. 2 12 36 - Ch. post. Ilc 485
Buccarales en Suisse - Correspondants à l'étranger
ANNONCES: La ligne mm. Canton 10 ct. - Suisse 15 ct.
AVIS MORTUAIRES: 16 centimes la ligne millimètre.
P.F.C.L.A.M.E.S.: Valais 29 ct. - Suisse 27 ct. -

ABONNEMENTS:

SUISSE: 1 an Fr. 12.50, av. Bullet. officiel Fr. 19.50
6 mois Fr. 6.75, av. Bullet. officiel Fr. 10.50
3 mois Fr. 4.—, av. Bullet. officiel Fr. 6.25
ÉTRANGER: 1 an Fr. 25.—. Envoi par numéro.

Joindre: 20 ct. en timbres-poste à vos changements d'adresse

Au gré de ma fantaisie...

Le père et le fils

Dans l'un de leurs livres si captivants consacrés aux communautés juives en Europe orientale, les frères Jérôme et Jean Tharaud parlent d'un scribe qui copiait les livres saints de la religion de Moïse. Chaque fois qu'il arrivait au mot « Yaveh », que nous traduisons par « Dieu » ou « le Seigneur », tandis que nos frères réformés préfèrent « l'Éternel », le scribe prenait une encre d'or: il s'appliquait. Il enlumina ses lettres. Le peuple juif est théocratique, c'est-à-dire qu'il reconnaît Dieu comme chef terrestre. Comme César si l'on veut; les chefs visibles, humains, n'étant que des vicaires, des intendants.

Nous ne sommes plus au temps des scribes. Au surplus, nous vivons sous des régimes démocratiques. A l'Orient, d'où doit nous venir le salut, les démocraties sont dites populaires. Comme le mot grec « demos » signifie peuple, les démocraties orientales, étant populaires, doivent donc être des régimes archi-populaires.

Néanmoins, quand le journal communiste français « l'Humanité » écrit dans une proclamation les noms de Staline et de Thorez, il emploie les grosses majuscules, ce que l'on appelle en style d'imprimerie les capitales grasses. C'est dans le même esprit que le scribe juif changeait d'encre. En imprimerie, cela pourrait se faire, mais cela coûterait un peu le travail et coûterait plus cher.

Nous qui continuons à fumer cet « opium du peuple » par quoi le prophète Lémine désignait la religion, nous sommes de bien médiocres croyants, car nous pouvons nous satisfaire quand nous écrivons avec des majuscules les seules initiales de Dieu le Père et de Dieu le Fils. Les chrétiens n'ont pas tant de religion que les stalinistes qui, bien éveillés, sans opium, sans narcose, n'écarquillent pas les yeux quand ils voient les sacrés noms du Père Staline et du Fils Thorez tellement honorés.

Et nous, catholiques, ne savons pas même quand c'est l'anniversaire du Pape. Eux... nous en reparlerons!

Jacques TRIOLET

LE PLAISIR ET LE BONHEUR

On est journaliste de Paris. On s'est brûlé à tous les feux. On a connu les cafés, les brasseries, les champs de course, les théâtres, le Palais de justice, les salles de rédaction, on est allé partout où bat le cœur puissant d'un grand peuple... et puis, on se marie. On décide d'écrire ses souvenirs. On s'appelle Gaston Jollivet (un nom bien oublié aujourd'hui...). On a été un chroniqueur brillant. On a écrit en prose, en vers — en vers surtout. On s'est mis à ses « Mémoires ».

— Mais pourquoi s'arrêtent-ils à l'année 1879 ? lui demande sa femme.

— Mais parce qu'alors nous nous sommes mariés et que cet événement a, en réalité, mis fin à ma vie de plaisirs.

— Ah !
Il y a un peu d'effarement dans les yeux de Mme Jollivet. Alors, son mari :

— Il ne faut pas confondre ce qu'on nomme le plaisir avec le bonheur !

Ce qui rasséréna les chers yeux inquiets... On a beau être un journaliste de Paris... On a beau tout connaître: on respecte le bonheur.

L'ATMOSPHERE EN FRANCE



En haut à droite: la jeunesse parisienne proteste une fois de plus — en manifestant pour obtenir une réduction sur les billets collectifs. — En bas à droite: les procès se poursuivent également. Ici, la réouverture du procès René Hardy, qui comparait devant une cour parisienne. L'accusé en compagnie de son défenseur, Me Garçon. — A gauche: en France on fête aussi splendidement les anniversaires. Maurice Thorez, qui vient de fêter son 50me anniversaire, s'est vu choyer et gâter par ses adhérents. Les cadeaux furent exposés.

Une expédition en plein désert tout au long des pistes de l'Erythrée

PAR UN CORRESPONDANT SPÉCIAL DES NATIONS UNIES

L'Erythrée, avec ses 800 kilomètres de côtes sur la Mer Rouge, possède quelques coins réputés parmi les plus chauds du monde. La géographie me l'avait enseigné, l'expérience me l'a maintenant démontré.

Je viens en effet d'accomplir un voyage, de la côte de cette ancienne colonie italienne jusqu'à Sheb, village de l'intérieur.

C'est en ma qualité de membre d'un groupe d'inspection de la Commission des Nations Unies pour l'Erythrée que j'ai pris part à cette expédition; la Commission parcourt le territoire en vue de prendre contact avec les populations et de s'assurer de leurs vœux et aspirations en ce qui concerne l'avenir du pays. C'est là l'essentiel de la mission confiée à la Commission par l'Assemblée générale des Nations Unies par une décision adoptée au cours de sa dernière session au sujet du sort de l'ensemble des anciennes colonies italiennes.

Les instructions de la Commission sont, en bref, les suivantes: se rendre sur les lieux, s'informer de la situation directement près de la population, et faire rapport à la prochaine session de l'Assemblée, au mois de septembre.

Et voilà comment je me suis trouvé cahoté, hors d'haleine, accroché par les buissons épineux, enveloppé d'un nuage de poussière, dans une automobile de la Commission, au long des pistes de l'Erythrée.

Nous étions dix, cinq représentants des délégations à la Commission, cinq membres du personnel des Nations Unies. Une troupe de police nous escortait pour nous protéger contre les bandits « shifita » qui ravagent la contrée.

De bon matin nous avons quitté le port de Massauah, ville de 22.000 habitants, située dans une petite île côtière de la Mer Rouge. La trop courte route moderne fit rapidement place à une simple piste de caravane, et notre vitesse tomba immédiatement à une moyenne de 15 kilomètres à l'heure.

C'était peut-être une excellente piste pour chameaux, mais pour moi, qui ai grandi dans des pays plus favorisés, j'avais l'impression d'être secoué en plein désert, avec pour seul guide le nuage de sable brun soulevé par le camion de la police britannique qui nous précédait.

Il nous fallut trois heures pour franchir les 45 kilomètres de Massauah à Sheb. Nous étions étouffés par la poussière et le sable. Les buissons de part et d'autre de la piste poussaient à l'intérieur de notre véhicule des épines de cinq centimètres, tenaces et pénétrables. Si nous fermions les vitres pour éviter les épines, la chaleur devenait insupportable.

Tandis que nous étions secoués encore plus rudement au passage des oueds desséchés, les

bouteilles de bière et d'eau s'entrechoquaient comme pour nous tenter davantage.

Soudain, nous aperçûmes un champ de blé, un carré vert dans le paysage désolé, puis de nouveau plus rien que le sable.

Plus surprenant encore, à notre arrivée à Sheb, il y avait de la glace, de la vraie, dans la limonade que nous offrit l'officier britannique, chef du district.

La Commission tint trois audiences à Sheb, et entendit au moins trois points de vue différents, présentés chacun par les représentants de trois groupements musulmans séparés.

Un de ces groupes, la Ligue musulmane, est en faveur de l'indépendance immédiate pour l'ensemble du pays. Ses représentants reçurent les membres de la Commission sous un immense dais de toile, au centre du village. Environ 500 Musulmans écoutèrent leur porte-parole exposer aux représentants des Nations Unies comment l'Erythrée, avec leur aide, pourrait devenir le 60me Membre de l'ONU; comment Musulmans, Coptes et Chrétiens pourraient vivre et travailler en paix; et combien violente est l'opposition de la Ligue à toute participation au Gouvernement des quelque 25.000 Italiens qui demeurent encore sur le territoire. « Annexion par l'Ethiopie ? » — « Jamais ! » déclara le porte-parole, « Pourquoi serions-nous gouvernés par des étrangers ? »

La Ligue musulmane est le plus important et le plus puissant des sept partis politiques qui constituent le Bloc erythréen de l'indépendance, qui vise à l'autonomie totale pour l'ensemble de l'Erythrée, sans délai.

Ce même jour, un autre groupement appelé Ligue musulmane indépendante — qui a rompu ses liens avec la première Ligue musulmane — déclara désirer l'union avec l'Ethiopie, à condition que les Musulmans se voient accorder l'égalité des droits. « Des étrangers, les Ethiopiens ? », dit le représentant de ce groupement. « En vérité, ce sont nos frères. Ce sont les groupements de l'indépendance qui sont agités par l'étranger ». La Ligue musulmane indépendante apporte son appui au Parti Unioniste, qui désire l'annexion par l'Ethiopie.

Un troisième groupement, qui s'appelle « Ligue musulmane des provinces occidentales », est opposé à l'annexion à l'Ethiopie, mais ne veut l'indépendance que pour les provinces de l'Ouest, après une tutelle de dix ans sous administration britannique.

Trois heures plus tard, après un autre parcours dans un pays sans routes, notre convoi atteignit la route moderne, construite par les Italiens, qui mène à Asmara. Une fois de plus, nous eûmes le plaisir de boire la bière et l'eau minérale d'Asmara, siège et foyer de la Commission.

QUATRE MILLIONS DE MORTS ALLEMANDS

Quatre millions de soldats allemands sont tombés au cours des hostilités ou décédés en captivité, telle est l'estimation à laquelle sont arrivés les services français chargés de dépouiller le fichier central de la Wehrmacht. Ce chiffre comprend 1.400.000 cas de décès notifiés par les autorités allemandes jusqu'au

début de 1945, auxquels s'ajoutent encore environ 1.100.000 notifications complémentaires faites par les services américains puis français à l'aide du fichier central et près d'un million et demi de disparus signalés aux autorités allemandes au cours de l'enquête à laquelle celles-ci viennent de se livrer en Allemagne de l'Ouest.

LE REMANIEMENT PARCELLAIRE

Le drame de l'agriculture tient dans cette expression: **exploitation déficitaire.**

Déficitaire parce que le coût de production a augmenté dans une mesure beaucoup plus forte que la valeur des produits sur le marché. Déficitaire parce que ces mêmes produits sont fournis par l'étranger à des prix qui ne permettent plus un écoulement normal et rémunérateur de nos récoltes.

De toutes parts, on s'ingénie à conjurer le danger terrible qui pèse sur tout un secteur de l'économie helvétique, sur toute une classe de la population, dont la disparition menace l'équilibre social et démographique de notre pays.

Statut agricole, statut des vins, garantie des prix à la production, protection douanière, maintien de la propriété foncière rurale, amélioration des terres, on brandit quotidiennement ces différents slogans de l'aide à l'agriculture, à côté des mesures temporaires destinées à parer au plus pressé: subventionnement, allocations, fonds de compensation, prise en charge des fruits et légumes du pays par les importateurs de denrées concurrentes étrangères etc.

La situation de l'agriculture est en effet telle que même les plus féroces ennemis de l'emprise étatique sentent qu'ici certaines interventions sont inévitables pour prévenir la ruine et l'abandon.

C'est un magnifique exemple d'unité et de solidarité que donnera la Suisse en sauvant l'existence de son agriculture, malgré les traditions libéralistes dont heureusement ses citoyens sont en général encore imbus.

Mais en agitant les grandes idées, en débattant la codification des principes, on risque d'oublier les réalisations du domaine pratique qui sont à notre portée immédiate.

C'est pourquoi nous désirons aborder ici cette question qui nous paraît avoir été un peu délaissée en Valais au cours des dernières années, celle des remaniements parcellaires.

Plus que partout ailleurs, une des plaies de l'agriculture, une des principales raisons de son manque de rentabilité, est chez nous le morcellement et la dispersion des terres. Cela ne fait de doute pour personne.

L'éloignement des parcelles cause à notre cultivateur un préjudice énorme, dont il ne se rend souvent pas compte lui-même. Il gaspille son temps, son énergie, son argent à courir d'un endroit à l'autre, et il

ne peut mettre en œuvre les moyens propres à rendre son entreprise viable.

En regroupant les terrains, on lui permet une culture rationnelle, une concentration de l'effort, l'emploi de machines, tout ce qui augmente la productivité et abaisse les prix de revient, tout ce qui simplifie et normalise les phases et les travaux de la production (ensemencement, fumures, irrigation, lutte contre le gel et contre les parasites, surveillance, récoltes etc.), bref tout ce qui concourt à la réussite essentielle: la rentabilité.

Cette préoccupation majeure a d'ailleurs inspiré toutes sortes de postulats. C'est ainsi qu'on a préconisé l'achat communautaire de machines, les coopératives d'exploitation, solution qui ne semble guère convenir au caractère fortement individualiste de notre paysan.

Mais le remaniement parcellaire, s'il était réalisé par étapes, sans relâche, permettrait d'instaurer peu à peu dans notre canton à la place de cette mosaïque dispendieuse une forme d'exploitation familiale plus rémunératrice.

Sans doute se heurte-t-il encore, précisément parce qu'on le néglige, à l'incompréhension de beaucoup de propriétaires. On reste attaché, quoi de plus naturel? aux lopins qu'a cultivés son père, même s'ils sont éparpillés aux quatre vents.

Mais avec le temps, l'idée doit faire son chemin. C'est en voyant autour de lui les résultats obtenus, les avantages marqués du regroupement des parcelles, que le paysan y viendra progressivement.

Comme la Confédération subventionne ces travaux jusqu'à concurrence de 50 %, on est surpris de constater que depuis plusieurs années notre canton les a ralentis, sinon supprimés dans la plupart des cas.

Il est facile de rétorquer que la caisse est vide, que le peuple a refusé à l'Etat les ressources nécessaires au financement de ces tâches d'intérêt public. Mais ce qui semble être son désintéressement à l'endroit du remaniement parcellaire date de 1942, et il s'agit au surplus d'une dépense peu élevée comparativement aux résultats importants qu'elle entraîne aussitôt.

Nous croyons que le Grand Conseil ferait bien de s'en occuper lors de sa prochaine session au début de mai, car peu d'ouvrages présentent, dans le cadre des moyens dont notre canton dispose tout naturellement pour aider son agriculture, un intérêt aussi évident.

Abel Moine.

GROS INCENDIE DANS UN LABORATOIRE ATOMIQUE AMÉRICAIN



Accident? Sabotage? Un incendie d'une rare violence a éclaté dans un bureau de construction appartenant à une université de Californie. Le feu prit rapidement des proportions énormes et atteignit un laboratoire de recherches atomiques dans lequel se trouvait un important matériel confidentiel. Comme par miracle, un cyclotron de 4 000 tonnes nouvellement construit n'a pas été atteint.

LES ETATS-UNIS PAIERONT-ILS LES DETTES DE LA GRANDE-BRETAGNE?

Les milieux officiels révèlent que le gouvernement britannique a proposé aux Etats-Unis de rembourser en dollars à des pays tels que le Pakistan et l'Inde une partie de la dette de 9 milliards contractée pendant la guerre par la Grande-Bretagne envers les nations du bloc sterling.

Cette proposition est actuellement étudiée par de hautes personnalités gouvernementales américaines. Son but est d'aider les pays non-communistes d'Asie et en même temps d'alléger le fardeau que ces dettes constituent pour l'économie britannique.

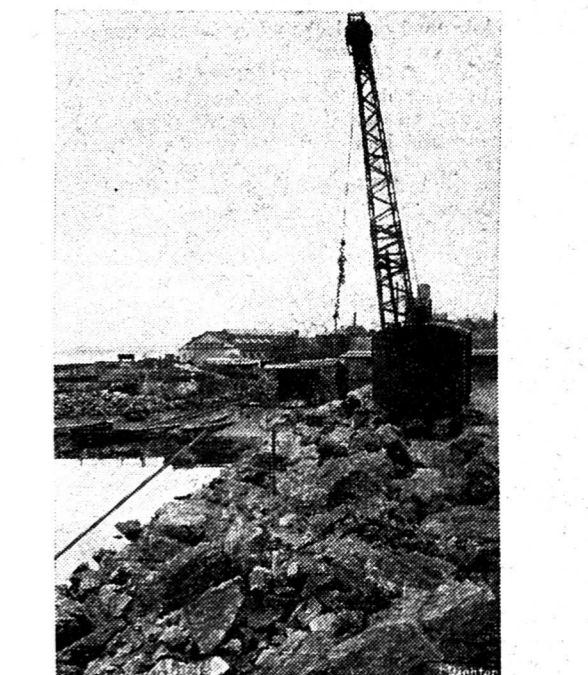
LE VOL DE RECORD DU « COMET » AU CAIRE

L'avion de ligne à réaction le « De Havilland Comet » a fait un nouveau vol d'essai sur une dis-

tance de 3600 kilomètres, de Londres Hatfield à l'aéroport Faruk du Caire. Pour parcourir cette distance, l'avion a mis le temps record de seulement 5 heures et 80 minutes et 37,7 secondes. Il a atteint une vitesse moyenne de 693 km. à l'heure.

Le « Comet » a déjà fait 173 vols d'essai depuis sa construction terminée l'été passé et parcouru les lignes Londres-Copenhague, Londres-Rome et Castelbenito (Tripolitaine) dans des temps records. La machine sera à présent stationnée pendant un mois dans la région tropicale de Khartoum et entreprendra de là de nouveaux vols.

Imprimerie Gessler * Sion



La nouvelle route Neuchâtel-Saint-Blaise est en construction. Les travaux sont poussés très activement, et l'on a déjà transporté plus de 7 000 m3 de rochers et de sable. Voici une vue des travaux.

A TRAVERS LE MONDE
L'INCENDIAIRE DE FORÊTS DES LANDES
CONDAMNÉ A PERPÉTUITÉ

A Mont-de-Marsan, dans le sud-ouest de la France, le chauffeur de camion Jean Caup, de Dax (Landes), 31 ans, a été reconnu coupable d'avoir provoqué, l'été dernier, la grande catastrophe dont a souffert la Gascogne, et a été condamné à la réclusion à perpétuité.

Caup parcourait à vélo les villages et mettait le feu aux buissons desséchés, afin de pouvoir piller tout à son aise les maisons abandonnées par leurs habitants fuyant l'incendie. Il a volé plusieurs vélos, des produits alimentaires et une somme d'environ 150,000 francs.

Une centaine de personnes sont mortes dans la région des Landes, au mois d'août, victimes des incendies. Selon les statistiques officielles, 443 maisons ont été détruites et les dommages se sont élevés à environ cinq milliards de francs.

Plusieurs personnes avaient été arrêtées pendant cette catastrophe, dont deux femmes.

GRÈVE DES TRANSPORTS A PARIS

Pour le premier mai les syndicats des syndicats politiques des moyens de transports ont proclamé la grève des transports en commun de la région parisienne. Les syndicats indépendants ne suivront pas le mot d'ordre, si bien que le métro et les autobus pourront assurer un service réduit. Les journaux ne paraîtront pas ; les banques, les théâtres et la plupart des cinémas seront fermés.

CONFÉDÉRATION

LES RECETTES DES C.F.F. CONTINUENT DE BAISSER

Les C.F.F. ont transporté en mars 16,37 millions de voyageurs, c'est-à-dire 214,000 de moins qu'en mars 1949. Les recettes ont diminué de 260,000 francs et son tombées à 19,89 millions de francs.

Le trafic des marchandises a atteint 1,23 millions de tonnes ; par rapport au tonnage du même mois de l'année dernière, la diminution est de près de 100,000 tonnes. Les recettes, 23,84 millions de francs, ont été inférieures de 1,69 millions de francs à celles de mars 1949.

Les recettes d'exploitation ont été de 47,76 millions de francs (49,99 millions en mars 1949), ce qui fait une différence en moins de 2,23 millions de francs. Quant aux dépenses d'exploitation, elles ont augmenté de 400,000 francs pour atteindre 42,27 millions de francs.

L'exécédent des recettes sur les dépenses d'exploitation est de 5,49 millions de francs. Il est ainsi de 2,64 millions de francs moins élevé qu'en mars 1949. Il doit servir à couvrir les dépenses figurant au compte de profits et pertes pour amortissement, frais de capitaux, etc. (moyenne mensuelle 14,5 millions de francs).

LE COMPTOIR SUISSE EN PLEINE TRANSFORMATION

Le Comptoir suisse procède à d'importants travaux d'agrandissement. Une nouvelle halle de 6300 m², une des plus vastes de Suisse, est édifée sur l'emplacement des anciennes écuries. Une galerie complémentaire de 1100 m² la relie à l'ancienne halle. L'augmentation totale de la surface est de 8000 m², en comptant des constructions secondaires.

Les nouveaux locaux seront terminés pour la Fête fédérale de la Satus, en juillet. Ils sont équipés du chauffage, de vestiaires et d'installations sanitaires.

La terre enlevée dans le sous-sol a été répandue sur la place de Beaulieu pour la niveler. Le volume des terrassements représente 25 m³. Les halles contiendront de vastes salles de réunion pouvant contenir 6000 personnes.

Le Comptoir a déjà reçu 200 inscriptions d'exposants nouveaux.

L'ACQUISITION ET LA PERTE DE LA NATIONALITÉ SUISSE

Le Conseil fédéral a établi un avant-projet de loi sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse. La loi fédérale du 25 juin 1903 sur la naturalisation et la renonciation à la nationalité suisse ne répond plus aux besoins des temps actuels. Aussi le Conseil fédéral s'est-il vu contraint de lui apporter les modifications et les compléments nécessaires et urgents.

La nouvelle loi, selon l'avant-projet, règle dès lors non seulement la naturalisation et la renonciation à la nationalité suisse, mais aussi l'acquisition et la perte de cette nationalité par le seul effet de la loi, ainsi que la procédure et la compétence dans les cas litigieux.

L'avant-projet s'efforce de réaliser le principe de l'unité du droit de cité de la famille tant dans les cas d'acquisition que dans ceux de perte de la nationalité et aussi bien dans les cas d'acquisition et de perte qui résultent d'une disposition légale que dans ceux qui dépendent d'une décision de l'autorité. On estime devoir tenir compte de l'idée de base de favoriser dans certains cas l'octroi de la nationalité suisse aux enfants d'une ancienne Suisseuse. Dans l'avant-projet, la naturalisation est réglée à peu près de la même manière que dans le droit actuellement en vigueur. Les conditions fédérales de résidence sont plus rigoureuses que dans le droit actuel, mais elle le sont surtout pour la première génération, celle qui a elle-même immigré en Suisse. La réintégration dans la nationalité suisse se présente, dans l'avant-projet comme dans l'ancien droit, sous la forme d'une naturalisation facilitée. L'avant-projet cherche à restreindre les cas de double nationalité.

En règle générale, la femme suisse perd la nationalité suisse lorsqu'elle se marie avec un étranger. Si, exceptionnellement, elle conserve cette nationalité lorsqu'elle épouse un étranger, elle est considérée comme nationale suisse n'entraînant l'apatridie.

La libération de la nationalité suisse sur demande est réglée à peu près de la même manière que dans le droit actuellement en vigueur. En regard au principe de l'unité de la nationalité de la famille, il n'a pu être tenu compte, en matière

de libération, de la volonté personnelle de la femme mariée.

La nationalité suisse ne peut être retirée qu'à une personne qui possède également une nationalité étrangère. Un article prévoit la possibilité du retrait dans un tel cas, tout d'abord, lorsque le double national, par sa conduite, porte atteinte sensible aux intérêts de la Suisse ou à son nom. Il l'admet, en outre, lorsque les liens qui unissent le double national à son autre patrie sont si forts qu'ils ne permettent plus normalement le maintien de liens avec la Suisse. C'est intentionnellement que la règle a été formulée de manière à laisser à l'autorité chargée de l'appliquer une certaine liberté d'action. Cela permettra, à la pratique, de s'adapter aux circonstances. Ce qui est déterminant, c'est uniquement le degré de l'attachement du double national à l'égard de la Suisse.

POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS

Une conférence convoquée par le bureau suisse d'études, pour la prévention des accidents, s'est réunie à Berne. Elle comptait des représentants des autorités intéressées à la sécurité sur la voie publique, des représentants d'associations et la presse professionnelle : elle s'est occupée surtout de questions de bonne camaraderie sur la chaussée.

La conférence recommande à la presse de vouer une attention plus soutenue au thème de la conduite convenable en ce qui concerne la circulation et considère qu'il est désirable que la radio se mette également au service du problème de la circulation.

La conférence repousse l'idée de créer une police volontaire, mais recommande aux associations et aux sections d'inviter tous les faufilets à se mieux conduire sur la route. Elle rejette aussi l'idée d'un insigne spécial pour les bons conducteurs, car il va de soi qu'une attitude correcte doit être le mot d'ordre de tous les usagers de la route. Enfin, les autorités scolaires devraient pousser davantage l'enseignement sur la circulation.

CANTON DU VALAIS

VEX — Le Festival des fanfares conservatrices du Valais romand

Il y avait une foule considérable à Vex, hier, où se réunirent plus de 20 fanfares conservatrices du Valais romand. Un vin d'honneur fut offert à l'arrivée des musiciens sur la place du village. Cette manifestation à laquelle prirent part près de 10,000 personnes commut une vogue sans précédent. Il y avait du soleil dans la nature et dans les cœurs. De nombreux discours ont été prononcés par M. Cyrille Pitteloud, conseiller d'Etat ; M. Antoine Favre, conseiller national et Adelphe Salamin, président des Jeunesses conservatrices. Parmi les invités il y avait MM. Maurice Troillet, conseiller d'Etat, Joseph Moulin et Paul de Courten, conseillers nationaux, Henri Carron, président du Grand-Conseil, Maurice de Torrenté, préfet, ainsi que les députés et magistrats appartenant au parti. M. Henri Fragnière fonctionna comme major de table.

Cette journée, très bien mise au point par un comité que présidait M. Camille Pitteloud, laissera dans le cœur des participants un souvenir inoubliable tant elle fut magnifique, grandiose et joyeuse.

CONTHEY — Un ouvrier blessé à Cleuson

Sur les chantiers de l'usine exploitée par l'E.O.S. à Cleuson, un ouvrier, M. Joseph Léger, 38 ans, fils de Louis, de Daillon (Conthey), a fait une chute d'une hauteur de 15 mètres environ, dans les évidements du barrage. Grièvement blessé, il a reçu sur place les soins d'un médecin, puis fut transporté à l'hôpital de Sion dans une ambulance Lugubühl.

Les praticiens ont diagnostiqué une fracture de la colonne vertébrale et des plaies à la face. On ne peut encore se prononcer sur les suites de cet accident.

AUX JEUNES AGRICULTEURS ET AUX ANCIENS ÉLÈVES DE CHATEAUNEUF

Les jeunes agriculteurs de 21 ans et plus, désirant passer l'examen de capacité professionnelle en 1951 sont invités à suivre un cours préparatoire qui sera organisé cette année sur le Domaine de l'École d'agriculture de Châteauneuf.

Le premier de ces cours aura lieu le 11 mai 1950 dès 08.00 h. sous la conduite de deux agriculteurs en possession de la maîtrise agricole.

Nous insistons beaucoup auprès de la jeunesse agricole pour qu'elle profite de cette occasion d'élargir ses connaissances professionnelles et comptons sur une forte participation à ces cours.

Office cant. pour la formation agr. Châteauneuf

UN PROJET ROMAND QUI PREND CORPS : LA GRANDE DIXENCE

On sait que l'énergie électrique d'hiver devient pour la Suisse une nécessité de plus en plus impérieuse et que nous ne disposons pour la produire que de nos deux « châteaux d'eau » : le canton du Valais et le canton des Grisons. Aussi la récente décision prise par la Société d'Énergie de l'Ouest-Suisse (EOS) vient-elle à son heure, puisqu'elle mettra notre alimentation en électricité à l'abri des fluctuations dont elle a pâti au cours de ces derniers hivers. Il s'agit de la Grande Dixence, à l'étude depuis plusieurs années et dont la première phase va entrer en exécution.

Le projet, remanié à plusieurs reprises, est aujourd'hui définitivement arrêté. Il s'agit d'un barrage qui s'élèvera à 500 mètres en aval du barrage existant et derrière lequel se formera un lac huit fois plus grand que le lac actuel, c'est-à-dire d'une contenance de 400 millions de mètres cubes. L'eau passant par des tunnels, sera amenée des vallées latérales proches, de la vallée de Zermatt et des vallons situés sur la rive droite de la Viège. C'est en somme, du Grand-Combin aux Mischabel que s'étendra le bassin d'alimentation de la Grande Dixence.

Tandis que le lac actuel alimente une seule usine, celle de Chandoline près de Sion, le projet prévoit trois nouvelles centrales : à Fionnay, à Sembrancher et à Guercet-Martigny. Leur puissance globale atteindra 1 million de chevaux et la production totale annuelle 1,7 milliard de kilowatt-heures environ, dont la majeure partie (1,4 milliards) en énergie d'hiver.

Pour apprécier l'apport des nouvelles installa-

tions d'EOS à notre économie nationale, rappelons que la production totale de toutes nos centrales hydro-électriques — usines avec bassin d'accumulation et usines au fil de l'eau — est un peu supérieure à 10 milliards de kilowatt-heures par année. Or, au cours du semestre d'hiver, nos besoins en énergie sont approximativement de 4 milliards de kilowatt-heures, dont le quart seulement peut être fourni par nos usines à accumulation. La Grande Dixence, lorsqu'elle sera complètement achevée, portera donc à plus du double la capacité énergétique de la totalité des bassins dont nous disposons aujourd'hui en Suisse.

Il va de soi que l'ensemble, de par son ampleur même, ne peut être réalisé que par étapes. Pour le moment, la décision d'EOS se rapporte à une première phase, c'est-à-dire à la construction de l'usine de Fionnay, des tunnels d'amenée devant accroître de 50 millions de mètres cubes la capacité du lac, et des conduites forcées en direction de la vallée de Bagnes, conduites qui alimenteront la nouvelle usine de Fionnay et les usines existantes de Champsec et de Martigny-Bourg. Les travaux de construction du barrage devant remplacer le barrage actuel seront également commencés.

Tel est le début du vaste projet de la Grande Dixence dont l'apport économique sera considérable, non seulement pour les cantons romands, mais pour la Suisse entière. Aujourd'hui, dans tous les pays du monde, on a compris la nécessité d'aménager d'urgence les forces hydrauliques financièrement rentables, et partout on s'ingénie à les exploiter au mieux des intérêts de la collectivité. Même les Etats-Unis et le Canada, spectateurs en ce qui concerne l'utilisation relativement prochaine de l'énergie atomique dans l'industrie, veulent tous leurs efforts à la mise en valeur de leurs ressources hydro-électriques. Aussi est-il réconfortant de constater que notre pays n'a rien perdu de sa vitalité. En participant à l'effort mondial par des ouvrages grandioses, il reste en tête du progrès.

LE PAYS OU COULE LE LAIT ET LE MIEL...

L'histoire biblique nous apprend que Canaan était un pays merveilleux où coulaient à flots le lait et le miel. Notre allusion à ce séjour enchanteur n'est point une réclame de mauvais goût dont nous chercherions à tirer parti en corrélation avec notre propagande en faveur du concentré de raisin. Rien n'est plus sérieux, au contraire, que la communication qui a été faite, sur la base de découvertes scientifiques, aux fabricants du concentré de raisin « Raisinel ». Cette information précise que le miel du pays de Canaan n'était vraisemblablement pas un produit du travail des abeilles, mais également un suc de raisin concentré. De même que pour le « Raisinel », cette concentration a dû se faire aussi par évaporation, autrement dit par réduction du liquide jusqu'à consistance de notre miel. Il est toutefois permis d'admettre que le produit de Canaan, avec sa saveur aigre-douce, n'aurait guère convenu au palais du gourmet de nos jours. Grâce à un ingénieux procédé électronique permettant, par ionisation, l'élimination de l'excédent d'acides sans aucune adjonction de substances chimiques, le « Raisinel » est sans contredit un don précieux de la nature, d'autant plus que les raisins, qui jouent ici le rôle de matière première, sont aujourd'hui d'une qualité incontestablement supérieure.

INFORMATIONS DU TOURING-CLUB LA SECTION VALAISANNE DU TCS VA SE RENDRE A VIENNE

Le 24 juin, les membres de la Section Valaisanne du Touring-Club se rendront à Vienne pour la course d'été. Cette année le Comité organise un voyage de 9 jours pour le prix dérisoire de Fr. 175.— avec le programme suivant :

24 juin : Départ libre des localités du Valais. Rendez-vous à Brigue à 10 heures avec voitures automobiles. De là en autos jusqu'à Sargans en passant par les cols Furka et Oberalp. Arrivée à Coire à 17 heures (visite de la ville). Départ pour Sargans. Parcage des autos. Ensuite en train jusqu'à la frontière, à Buchs. Départ de Buchs à 22 h. 34.

25 juin : Petit déjeuner et déjeuner au wagon-restaurant. Arrivée à Vienne à 14 h. 45. Transfert à l'hôtel, dîner et logement.

26 juin : Vienne. Tour de ville en autocar dans la matinée, circuit du « Ring » (château impérial, Académie des Beaux-Arts, Opéra, etc.) et du Gürtel. Après-midi à la disposition des participants, dîner et logement à l'hôtel.

27 juin : Vienne. Dans la matinée visite du château impérial de Schönbrunn et de ses jardins. Après-midi à la disposition des participants, dîner et logement à l'hôtel.

28 juin : Vienne. Matin à la disposition des participants. Après-midi excursion au Kahlenberg, Leopoldsdorf, etc., d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la ville et sur les alentours.

29 juin : Vienne. Tout le matin départ pour une excursion à Dürnstein et à la Wachau. Déjeuner en route. Dîner et logement à l'hôtel.

30 juin : Départ de Vienne à 0700 h. Arrivée à Salzbourg à 12 h. 20. Transfert à l'hôtel, déjeuner. Au cours de l'après-midi tour de la ville avec guide. Dîner et logement à l'hôtel.

1er juillet : Matin libre. Repas à l'hôtel. Après le dîner, départ pour Buchs. Salzbourg, départ 20 h. 15.

2 juillet : Arrivée à Buchs à 05 h. 48. Petit déjeuner à Buchs. Retour à Sion par Sargans, Glaris, Klausen, Susten.

Ainsi qu'on le voit, ce programme est magnifique. Comme le prix n'est que de 175 fr., il y aura affluence. Il importe donc de s'inscrire tout de suite auprès de l'Office du TCS, caisse d'Épargne du Valais, Sion) en versant un acompte de 50 fr. au compte de chèque N° 1759, Sion. Cette course est prévue avec un nombre limité de participants. Les premiers inscrits seront certains de pouvoir y aller. Le délai d'inscription est fixé, au plus tard, jusqu'au 6 mai. Passé cette date aucune demande ne sera prise en considération. Le TCS doit informer l'Agence très rapidement et c'est pourquoi le Comité prie les membres de faire leur inscription au plus vite.

L'A.C.S. AU BOIS DE FINGES

La Section Valais de l'A.C.S. s'est rendue au Bois de Finges, hier, où ses membres ont participé à la sortie de printemps. A cette occasion ils ont disputé les épreuves d'un gymnase spectaculaire. M. Jean de Chastonnay, président, procéda à la distribution des prix, vers le soir, à ceux qui obtinrent les meilleurs résultats, dont voici le classement : 1. Dr R. Feller, 379 pts ; 2. W. Triverio, 335 pts ; 3. G. Due, 329 pts ; 4. S. Kuonen, 312 pts ; 5. E. Volken, 304 pts, etc.

Il y avait une belle participation et cette sortie fut pleine d'agréments de toute sorte, sous un soleil printanier, qui mit beaucoup de joie dans les cœurs. T. R.

LA RÉGION DE MARTIGNY ORGANISE LA LUTTE SIMULTANÉE CONTRE LES HANNETONS ET LES VERS BLANCS

Les difficultés rencontrées dans certaines régions du Valais pour organiser une lutte générale contre les hannetons ont été d'un ordre tel qu'à un certain moment il a été question de l'abandonner complètement entre Vernayaz et Riddes.

Fort heureusement, les autorités des communes de Charrat, Martigny-Ville, Martigny-Bourg et Vernayaz ont persisté dans leur désir de mener à chef la lutte contre les ravages des hannetons et de leurs larves, les vers blancs.

Elles se sont adressées dans ce but à la maison Maag, spécialisée depuis plusieurs années dans la lutte contre ces parasites grâce à l'emploi d'un nouveau produit de synthèse, l'hexachlorocyclohexane. Ce produit possède un pouvoir insecticide remarquable et peut être utilisé aussi bien contre les hannetons que contre ses larves, sous des formes d'application diverses. De puissants atomiseurs seront mis en action pour combattre les hannetons sur les plus hauts peupliers, 30 à 35 m., ainsi que sur les lièges de forêts.

Le traitement contre les hannetons adultes sera complété par une protection des cultures sensibles aux attaques des vers blancs par l'épandage d'insecticides sur le sol.

C'est la première fois que ce moyen de lutte mixte et total sera mis en œuvre en Suisse. On espère mettre ainsi au point une méthode simple et relativement peu coûteuse qui permettra à l'avenir de combattre avec plein succès ce vieil ennemi de nos cultures, le hanneton.

CHRONIQUE SÉDUNOISE

UN TRÈS BEAU DIMANCHE AVEC LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU VALAIS ROMAND

Les membres de cette Association se retrouvaient pour leur 52me assemblée, dans la cité sédunoise. La séance du matin eut lieu à l'Hôtel de la Planta. Un public de choix et — fait réjouissant — rehaussé par la présence des élèves de l'École Normale des Filles, emplissait la grande salle de l'hôtel.

Dans une brillante introduction dont il a le secret, le distingué président de la SHVR, M. le Chne Dupont-Lachenal, eut pour chacun des mots agréables. Sans préambules inutiles, il commenta brièvement la situation de la société depuis la dernière assemblée, rappela le souvenir des disparus. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire. Nous apprenons avec plaisir que de nombreux membres viennent grossir les rangs et combler les vides inévitables.

M. le Dr André Donnet, Directeur des archives et de la bibliothèque cantonale, enthousiasma les auditeurs par sa communication fouillée, précise, bien charpentée, ayant pour thème « St-François de Sales au sacre d'Hildebrand Jost, à Sion, en 1614 ». Ce travail a par ailleurs déjà été publié dans la revue d'Histoire ecclésiastique suisse en 1949.

L'exposé de M. Donnet fut salué de vifs applaudissements et son auteur mérita des compliments bien sincères pour sa brillante contribution à l'histoire de notre pays, aidé intelligemment par M. Grégoire Ghika, lui aussi un collaborateur de première force !

Le programme prévoyait encore un autre travail d'actualité. Son auteur, M. l'architecte Alphonse de Kalbermatten, retenu chez lui par la maladie, se fit remplacer par son fils M. Henri, brillamment conçu, ce travail avait pour sujet « La Cathédrale de Sion ».

M. Henri de Kalbermatten fut très applaudi, car cette recension fut bien étudiée, détaillée. Elle permit à chacun des auditeurs de mieux comprendre la longue et belle histoire de notre cathédrale.

L'après-midi réunit à nouveau tout le monde pour la visite de la cathédrale sous la direction très compétente de M. Henri de Kalbermatten et M. le président Dupont-Lachenal fit les honneurs du riche trésor, obligeamment mis à la disposition des curieux par le Vén. Chapitre, en particulier M. le Chne Gottsponer.

Le temps passe. La visite du Musée de la Majorie, restaurant, fut précédée de quelques commentaires de M. Donnet. Chacun s'en fut au gré de la fantaisie admirer toiles, fresques, estampes, avant d'être les hôtes du propriétaire de la Maison de la Diète qui laissa visiter sa demeure avec une amabilité très souriante. M. Rey, antiquaire, en chate lain hospitalier, reçut les amis de la SHVR en son petit salon de plein air et offrit quelques bonnes bouteilles « sortant de derrière les fagots ».

Bref, ce fut pour tous et pour toutes, une belle journée, fort bien organisée par MM. Eugène de Courten et Léon Imhoff. M. le juge fédéral Couchepin était présent.

Que tous ceux qui contribuèrent à la réussite de cette journée en soient remerciés de tout cœur. J.-O. Pralong

DANS LE MOTO-CLUB

La Section du Rhône du Moto-Club Valaisan a tenu son assemblée hier à Châteauneuf, pour liquider les affaires administratives de la société. M. M. d'Allèves, président, a démissionné. Il a été remplacé par M. Guy Gessler. Le programme des courses pour 1950 a été élaboré.



Lui aussi fume la Parisienne-Filtre! Pourquoi?

- 1) Les meilleurs tabacs de Maryland.
- 2) Un mélange et un arôme inégalés depuis 40 ans.
- 3) Le filtre le plus moderne, breveté...



Un tiers des cigarettes fumées en Suisse sont des Parisiennes

SEMAINE DES SAMARITAINS 1950

« Les Samaritains vous accueillent, soutenez-les ! » Voilà sous quelle devise l'Alliance suisse des Samaritains organise du 2 au 12 mai 1950, une « Semaine des Samaritains ». Il s'agit d'une campagne de propagande qui doit en outre assurer les ressources nécessaires au développement du secoursisme dans notre pays.

Lors d'accidents plus ou moins graves de la vie de chaque jour, les Samaritains donnent spontanément et gratuitement les premiers soins, qui ont souvent une très grande importance, en attendant l'arrivée d'un médecin. Il est parfois difficile d'atteindre celui-ci, et n'importe qui peut se trouver une fois ou l'autre, dans l'obligation de porter secours. Mais la bonne volonté seule ne suffit pas ; il faut savoir aider efficacement, sans nuire. Les adultes peuvent acquérir les connaissances indispensables aux premiers secours, dans les cours spéciaux pour soins aux blessés, organisés chaque année par les sections de Samaritains. Mais ces secouristes volontaires ont besoin de matériel sanitaire dont l'achat occasionne des frais considérables. Pour procurer les fonds nécessaires aux 1120 sections avec leurs 36.000 membres actifs et à l'Alliance suisse des Samaritains qui groupe toutes les sociétés en un faisceau solide, il sera vendu dans toute la Suisse de petites enveloppes contenant deux pansements rapides (pansements adhésifs), munies d'un insigne représentant un « S » en métal. Chez nous, le public est habitué à payer un franc pour n'importe quel insigne ; il le porte un jour comme quittance pour l'obole payée. Pour ce même prix, le Samaritain vous offre en plus deux pansements rapides qui seront utilisés pour soigner de petites blessures. Les acheteurs recevront donc une contre-valeur pratique. Nous souhaitons vivement que nos vendeurs et vendeuses trouvent partout, dans les villes comme dans les campagnes, de bienveillants et nombreux acheteurs. D'avance nous leurs exprimons notre très sincère gratitude.

LE COURS DU MOTEUR DU TCS

Samedi après-midi, à Chippis, a débuté le premier cours du moteur organisé par la Section Valaisanne du TCS et donné par M. Antoine Gschwend. Il a été présenté par M. Jacques Wolff, chef de la Commission technique du TCS. M. Maurer, de l'AIAG a salué les participants à ce premier cours qui sera suivi d'autres leçons, lesquelles auront lieu dès mercredi 3 mai de 20 h. à 22 heures.

LA CAMPAGNE PRÉPARATOIRE « PASTEURISATION »

Jeudi dernier eut lieu une première assemblée d'information à laquelle de nombreuses personnalités ont pris part. Il convient de relever entre la présence de Mme Dr Amherdt, MM. Barman et Lugon abbés, MM. Spahr, Dr Amherdt, Gollut, commandant de la police cantonale, Roger Bonvin, chef du service protection ouvrière, Cyr. Michelet, chef de la Station cantonale d'arboriculture, etc.

En termes cordiaux, M. Loutan, président de la section sédunoise de la « Croix d'Or » souhaita à chacun une bienvenue encourageante et exposa le but de cette soirée.

M. Roger Bonvin, avec sa verve coutumière et en homme expérimenté et pratique, situa le problème de la pasteurisation sur le plan économique et social. Le distingué confédéré n'eut aucune peine à prouver l'utilité d'un centre de pasteurisation pour le chef-lieu. Il faut que les classes les plus humbles puissent tirer parti de tous les fruits sains, propres et en faire un jus à la portée de toutes les bourses.

M. le professeur Gribling commenta les résultats des précédentes campagnes de pasteurisation ambulante. Déjà les premiers résultats sont concluants et démontrent à l'évidence l'utilité pratique d'un centre qui travaille activement. L'année dernière il fallut écarter de nombreuses demandes, faute de temps et de matériel. En outre, l'orateur exposa le mécanisme de la pasteurisation proprement dite. Celle-ci bien comprise et exécutée dans des conditions de propreté et dans le temps voulu, ne court aucun risque ni aucun insuccès. Il faut envisager non seulement la pasteurisation des jus de fruits, mais aussi celle du jus de raisin. L'importance du vignoble valaisan et la qualité traditionnelle de ses produits permettront de lancer sur le marché des boissons saines et riches en vitamines.

A son tour, M. Michelet exposa l'aspect technique de la pasteurisation, développant l'idée prévue pour la création d'un centre peu onéreux en utilisant des machines déjà existantes, en n'achetant que l'outillage manquant, de façon à réduire les frais d'exploitation au strict minimum. Le projet de M. Michelet, fort pratique, devra encore être soumis à l'Association des producteurs de Fruits du Valais pour approbation et éventuellement mise à exécution.

Quelques questions pratiques furent étudiées. Puis, sur la proposition de M. Gollut, un comité provisoire chargé d'étudier les bases de ce centre populaire fut nommé. MM. Gribling, Bonvin, André Calpini, Spahr, Loutan vont se mettre à l'œuvre et dans une séance ultérieure rendront compte de leur travail.

Bref, cette soirée très intéressante, ne fut que le point de départ d'une activité appelée à rendre de grands services. Sion a besoin d'un centre de pasteurisation qui soit viable, et défende la cause de l'arboriculture et du vignoble, tout en divulguant des boissons économiques, saines et de « chez nous ».

La population sédunoise sera tenue au courant du développement de cette œuvre nouvelle, à laquelle nous souhaitons le plus franc succès et une extension rapide, durable. p.

Buffet de la Gare

TERRITET — MONTREUX

Rendez-vous des Valaisans

Paul Arnold.



**UN DEMI-SIÈCLE
D'EXPÉRIENCE
AUTOMOBILE**

Agence officielle : SION
COUTURIER S. A. — Tél. 2 20 77
Vente et service : Sierre - Crans/Montana
Martigny-Ville - Monthey - Charrat -
Vionnaz

AU THÉÂTRE DE SION
Vincente Escudero

L'Espagne n'est pas facile à comprendre. Même aujourd'hui, elle semble loin de nous dans le temps et dans l'espace. Les Pyrénées y sont pour quelque chose, l'influence maure aussi, et puis tout ce qui, dans ce pays, n'est pas exactement à la mesure humaine, mais un peu trop grand. Voilà pourquoi le spectacle de danses que Vincente Escudero et sa troupe nous ont présenté vendredi soir, devait surprendre le public de chez nous.

Certes, toute la partie folklorique a été un enchantement. De belles images animées, où les castagnettes se répandaient en un langage mystérieux, évoquaient tout à tour Cordoue, le Pays basque, Barcelone, la Galicie, Séville, Grenade et ses gitans. La grâce de Carmita Garcia formait le plus heureux contraste avec l'autorité de Vincente Escudero. Mais cette fresque si colorée était encadrée de panneaux plus sévères de fond et de lignes : la danse du meunier et les « rythmes » ou danses sans musique. Escudero les a voulu sobres jusqu'au dépouillement. Il n'a fait aucune concession à la virtuosité ni au trompe-l'œil. Ces danses exigent, non seulement une parfaite maîtrise physique — et rien n'est difficile comme de dissocier le rythme de mouvements simultanés — mais encore une profonde connaissance de la danse espagnole et de ses traditions millénaires. Chaque claquement de talon, chaque geste du bras, de la main, chaque mouvement du poignet a son symbole. Vincente Escudero mène campagne pour débarrasser la danse espagnole de tout le clinquant dont on l'a alourdie, et il prêche d'exemple. Avec lui, la danse est complète, puisque tout le corps, du bout des pieds aux extrémités des doigts, y participe. Avec lui elle retrouve sa pureté originelle. L'homme est puissance, force et souplesse, et ses attitudes rappellent souvent celles du to-ro; la femme incarne la grâce, la légèreté et le charme.

Une fort jolie cantatrice, dont la voix rappelait beaucoup plus l'opéra italien que les « cantares » ibériques, un guitariste aux mélodies prenantes, complétaient la distribution.

Vincente Escudero poursuit en Suisse une tournée-éclair car il est attendu à Paris avant de repartir pour... l'Amérique... ou la Chine. Il s'est arrêté chez nous le temps de nous transmettre le message toujours un peu mystérieux de la beauté.

M. A. Théler.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'HARMONIE

Les membres de l'Harmonie ont choisi leur nouveau président en la personne de M. Pierre de Torrenté, qui fut vice-président durant de longues années. Ce choix est excellent car M. Pierre de Torrenté se dévoue sans compter pour notre corps de musique. M. Georges Tavernier-Pavre a été appelé à la vice-présidence. Là encore les membres ont montré leur reconnaissance à un homme qui se dépense généreusement pour le développement de l'Harmonie. M. Fernand Lamont vient compléter la composition du comité qui ne subit pas d'autres changements.

Avec ce nouveau comité et sous la direction de M. Pierre Santandrea on souhaite de nouveaux succès aux musiciens.

Il y aura, cette semaine, une nouvelle répétition marchande en ville. Nous en reparlerons.

SOIRÉE DE LA LIGUE DES PATIENTS MILITAIRES

Samedi soir, à l'Hôtel de la Paix, s'est déroulée la soirée des membres de la Ligue des Patients militaires. Nous avons assisté tout d'abord à un spectacle des « Comédiens Sédunois » présenté par M. Edmond Imhof. Les jeunes actrices Mlles Gaillard et Hiroz ainsi que les acteurs Roduit, Stutz, Défabiani et l'impayable René Bonvin ont eu beaucoup de succès. Ils étaient accompagnés de l'orchestre « The Sedunois » qui se distinguait encore tout au long du bal qui suivit. M. Sillig, secrétaire central, donna un aperçu de l'activité de la Ligue qui fait un énorme travail pour la défense et la sauvegarde des intérêts des patients militaires. Fort bien organisée cette soirée fut bien fréquentée et obtint les faveurs d'un nombreux public.

ASSEMBLÉE DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS LOCALES

Les représentants des sociétés locales se sont réunis en grand nombre à l'Hôtel de la Planta. En ouvrant la séance, M. Paul de Rivaz a rappelé la mémoire du colonel Alphonse Sidler qui fut un bon et grand sédunois ; il a adressé ensuite des paroles de sympathie à l'adresse des agriculteurs de la région si cruellement éprouvés par le gel.

Les comptes présentés par le caissier, M. M. Donazzolo ont été approuvés. Puis M. de Rivaz a donné lecture du rapport sur l'activité de la fédération. Il a passé en revue les différentes questions à l'ordre du jour et a conclu en émettant le vœu que les sociétés locales soient toujours plus unies.

La ville de Sion, a-t-il dit, possède assez d'excellents éléments pour organiser des manifestations de tout genre mais le succès ne sera obtenu que si tous les citoyens forment un seul cœur.

Un projet de manifestation d'automne a été présenté par M. le juge cantonal Spahr et a donné lieu à une intéressante discussion.

AUTOUR D'UNE EXPOSITION

L'exposition du Casino fermera ses portes dimanche soir 7 mai. Nous encourageons vivement d'aller la voir, vous ne serez pas déçus. C'est vraiment un magnifique travail, qui nous procure un réel plaisir. C'est une peine qui mérite d'être soutenue et encouragée. Menge est un grand travailleur, tenace et surtout courageux.

Nous lui souhaitons bonne chance, réussite et bon courage pour l'avenir.

Confiez vos imprimés pressants à l'**IMPRIMERIE GESSLER — SION**

Tél. 2 19 05

LES JEUNESSES MUSICALES DE SION

La musique adoucit les mœurs, dit-on, et c'est pourquoi sans doute, dans l'époque troublée que nous traversons les jeunes ont voulu rendre les mœurs plus amènes, en mettant la musique à portée de tous ceux qui sont « l'espoir du pays ». Et c'est pourquoi un groupe s'est formé en Belgique en 1940, bel exemple de la primauté du spirituel. En Suisse, le mouvement a commencé à Genève, le président en est M. Dovaz René, directeur de Radio-Genève. Une dizaine de groupements existent maintenant dans notre pays, et celui de Sion vient de se « lancer ». Sa première manifestation avait lieu samedi après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix. Pour bien commencer par le commencement, une conférence avait été organisée sur l'art d'écouter la musique. M. Roland Manuel, professeur au Conservatoire de Paris avait bien voulu remplacer au pied levé Mlle Nadia Boulanger, malade. Il était accompagné par Mlle Nadia Tagrine, pianiste. A l'aide d'illustrations musicales heureusement choisies, l'orateur démontra que pour bien écouter la musique il n'était pas nécessaire d'en connaître les secrets de métier, mais qu'il fallait une sorte d'état de grâce qui venait du silence en soi et autour de soi et d'une attention « bienveillante ».

Le conférencier et sa charmante et talentueuse partenaire furent longuement applaudis. Et que les Jeunes Musicales de Sion soient applaudies à leur tour pour leur intéressante initiative.

Les Jeunes Musicales groupent tous les jeunes gens et les jeunes filles de 15 à 30 ans, qui s'intéressent à la musique. Une cotisation modeste leur permet d'assister à des concerts et à d'autres manifestations où la musique est reine.

Le secrétaire du Conservatoire, Mlle Anne-Marie Haenni, à Sion, sont prêts à donner tous les renseignements désirés. M.-A. Théler.

EN VUE DU CORTÈGE DU CONGRÈS

L'immense cortège, qui défilera dans les rues pavées de la cité sédunoise, réjouira le cœur de tous les spectateurs, le jour du 7 mai.

On y verra défiler dans un grand enthousiasme toute la jeunesse de chez nous. Chacun aura la joie d'applaudir les chatoyants costumes de nos vallées.

D'autre part, nous aurons la joie et l'honneur de voir défiler de nombreuses délégations suisses et étrangères.

Ce cortège sera brillamment animé par des fanfares et des groupes de fifres et tambours.

Nous nous plaisons à dire que le cortège est ouvert à toutes les jeunes rurales et à tous les jeunes ruraux. Chacun se fera donc un plaisir et un honneur d'y participer et d'y apporter ainsi le témoignage fraternel de sa présence.

Parents et amis, soyez avec nous le jour du 7 mai ! Vous nous prouverez une fois de plus votre compréhension et votre précieux appui.

Tous au Grand Congrès de la Jeunesse rurale le 7 mai, à Sion !

P. S. — Nous lançons aux jeunes un dernier appel. Tous les jeunes des villages ayant encore le costume du pays sont instamment priés de le mettre. Pour les autres jeunes, nous rappelons que la tenue officielle est ainsi conçue :

Jeunes filles : jupe brune ou du moins foncée, blouse crème et cravate brune ;

Jeunes gens : pantalon si possible foncé, chemise blanche et cravate vert sombre.

D'autre part, nous précisons une fois de plus que ce costume est souhaité et non exigé. Les jeunes sans costume spécial sont tout de même très cordialement invités au cortège. M. R. M.

CHEZ LES SCOUTS

Samedi soir, à l'Hôtel du Midi, le groupe « Tourbillon » a donné une soirée qui connut un légitime succès. M. Piton, chef, a souhaité la bienvenue au public, puis il a présenté les adeptes de B.P. et les fils de Mœvil, ainsi que les petites gazelles de la troupe qui interprétèrent à tour de rôle une série de productions, pièces de théâtre, dont une en 1 acte de Chamecel, qui fut très applaudie. Après une allocution du pasteur, toute l'assemblée entonna la « Prière patriotique » qui mit un point final à cette soirée particulièrement réussie.

P.-A. B.

LA « CHANSON VALAISANNE » A LA RADIO

Hier, la « Chanson Valaisanne » s'est rendue à Lausanne pour enregistrer des chansons au studio de la Sallaz. En rentrant les choristes ont été reçus à Territet, au Buffet de la Gare, par M. Paul Arnold, tenancier, ancien propriétaire de l'Hôtel de la Planta, à Sion. M. Arnold a fort bien accueilli les membres de la « Chanson Valaisanne » qui ont été ravis de cette gentille et cordiale réception.

UNE AFFICHE

Les affiches n'ont pas manqué, cette dernière semaine, plus attirantes et plus prometteuses les unes que les autres. Il est naturellement impossible de céder à tant de sollicitations, mais chacun peut, sans frais, se donner le plaisir de les admirer. La dernière venue mérite qu'on s'y arrête. Elle est toute jeune et pourtant elle a une histoire. Une histoire merveilleuse. Jugez plutôt :

Devant la malice des temps, les étudiants de notre Collège avaient dû renoncer, bien malgré eux, aux spectacles qu'ils avaient jadis coutume de donner à leurs parents et amis. Et depuis les mémorables aventures de l'Ancre, d'Alhalie et d'Antigone, ils semblaient s'être repliés sur eux-mêmes « pour se consacrer tout entiers à leurs chères études » (!).

La même raison qui les incita à se taire les pousse aujourd'hui à sortir de leur silence. Les temps n'ont guère changé et dans notre ville même on voit trop de visages préoccupés et trop de gens moroses. Notre jeunesse pense qu'il est de son devoir d'apporter sa note dans la vie de la cité. Ce sera, on s'en doute, une note d'optimisme, de gaieté, de jeunesse. Nous en reparlons...

L'entreprise est entièrement l'œuvre des étudiants, à commencer par l'affiche. Un concours fut organisé et il connut un beau succès. Cinq projets furent primés. Le meilleur eut l'honneur de la publication et trône aujourd'hui aux devantures de nos principaux établissements.

Sobre et de bon goût, l'œuvre traduit fort bien le caractère étudiant de la manifestation annoncée : rappel discret des travaux et des jeux, air de mystère digne de la couverture d'un roman policier. L'énigme est posée : que nous réserve cette soirée ? L'œil en coulisse s'amuse déjà de notre perplexité et de notre surprise. A quoi bon chercher ? Vous ne trouverez pas. Il vaut mieux donner notre langue au chat et céder à l'invitation. Serez-vous des nôtres ? Nous y comptons bien.

Monsieur Louis GORGERAT, à Sion ;
Madame et Monsieur François FOSCA et Monsieur Jean SECRETAN, à Genève ;
Monsieur et Madame Jean CHESSEX-MILEY, à Seattle, U.S.A. ;
Le Docteur et Madame Léon de PREUX et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur Constant TARIN, à Berne ;
Les familles WANNAZ, REYMOND, CHAMOREL, CHESSEX et toutes les familles parentes et alliées ;
ont la profonde douleur de faire part de la mort de

Me Charles GORGERAT

avocat

ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats
ancien Conseiller national

leur cher frère, beau-père, grand-père, oncle, beau-frère et parent, survenu accidentellement le 30 avril 1950 dans sa 70^{ème} année.

Culte mercredi 3 mai à 15 heures en l'église de Saint-Jean-Cour (Lausanne).

Honneurs à 16 heures.

Départ pour le cimetière de Cheneau s. Cully, où l'inhumation aura lieu à 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domicile mortuaire : Chapelle Saint-Roch.

Le charme d'un homme c'est sa bonté.

Prov. XIX, v. 22

CHARCUTERIE TESSINOISE

Saucisses de porc	le kg.	Fr. 4.80
Lard maigre roulé	»	» 7.20
Lard gras	»	» 5.—
Mortadella	»	» 6.50
Salami à la paysanne	»	» 4.20
Salami I a	»	» 10.90
Salami II a	»	» 6.50
Salametti II a	»	» 5.80
Salametti I a	»	» 9.—
Saucisses de chèvre	»	» 2.40
Expédition contre remboursement : Franco à partir de Fr. 30.—		

Boucherie-Charcuterie PAOLO FIORI, LOCARNO
Tél. (093) 7 15 72

Commerce de Sion engagerait
JEUNE FILLE

pour travaux de bureau faciles (factures, téléphone).
Entrée de suite. Offres écrites avec prétentions à P. G.
500 poste-restante, Sion.

DÉSINFECTIIONS.....!!!

Permanence : Rue des Vergers, en face de la Poste
Téléphones : (027) 2 28 28 et 2 16 29
FUMIGA S. A., SION
Bureau Central pour Désinfections officielles

Rosiers EDELBUSCH

Magnifique assortiment la pièce Fr. 1.20. Plantes d'œillets vivaces de tout 1er choix doubles, grandes fleurs la pièce Fr. —.40, Bégonias en 8 teintes la bulbe Fr. —.40. Glaieuls oignons géants, magnifiques assortiments, les 20 pièces Fr. 5.50. — Etablissements d'horticulture MULLER, Wuppenau (Thurgovie).

Plants d'œillets fleuris

par nos boutures d'œillets de toutes première qualité. Disponibles dans toutes les teintes, 40 pièces Fr. 4.25, 80 pièces Fr. 6.50 franco. Instruction pour la culture gratis. Commandez tout de suite chez
M. Panella, Gallusstrasse 32, St-Gall.

Anglais - Français - Allemand

Cours par petits groupes, leçons particulières
Reprise des cours le 20 avril
Mlle J. Duval, avenue Ritz, Sion

On cherche
sommelière

débutante, présentant bien.
Téléphoner au No 4 74 89.

On demande un
DOMESTIQUE

de campagne.
S'adresser chez Camille Udry, Sensine-Conthey.

A vendre un
BEAU CHAR

de plaine.
S'adresser sous P 5682 S, Publicitas, Sion.

Jeune fille, 22 ans, cherche place comme

sommelière

Entrée de suite.
Ecrire sous P 5762 S, Publicitas, Sion.

A vendre
vélo de course

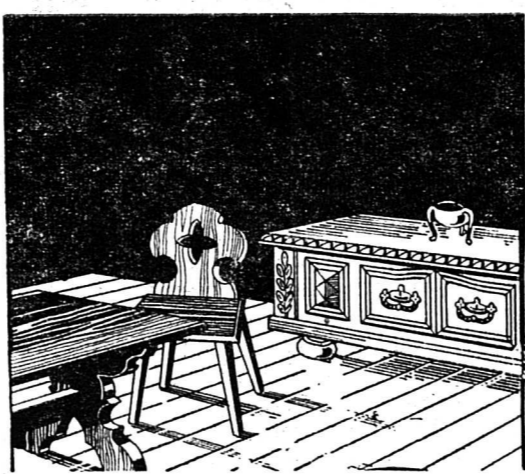
« Allegro » spécial, état de neuf.
S'adresser à M. Armin Meili, maréchal, St-Georges, Sion.

Perdu

chaîne or, avec médaille souvenir.
Prière de rapporter contre récompense au bureau du Journal sous chiffre 4142.

A vendre 12
moutons

S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 4143.



Un plancher bien entretenu

par sa couleur et son éclat met en valeur votre intérieur, le rend plus chaud, plus intime. Pour embellir votre plancher et lui donner une teinte agréable, employez le mordant MAZOT, si facile à étendre que c'en est un jeu.

Le mordant MAZOT résiste à l'eau, colore et fait briller, protège le plancher des vers et des poussières, dure longtemps et par conséquent est économique.



Pour un beau plancher : mordant MAZOT
MERMOD & Cie — CAROUGE-GENÈVE

Théâtre de Sion

Mercredi 3 mai 1950 à 20 h. 30 précises

Soirée du Collège

Rabelais — La Fontaine — Molière

Prix des places Fr. 4.—, 3.—, 2.—. Caisse à 20 heures
Programme et location chez Tronchet.

MELANGE DES FAMILLES

café colonial et succédanés de café



Bon et économique !

UPV Jeudi 4 mai à 15 heures **SION**
Place de la Planta

Grand RASSEMBLEMENT

des Agriculteurs du Canton

pour faire entendre leurs légitimes revendications

VEenez TOUS A SION

A LOUER

à Plattaz CHALET avec jardin attenant.
S'adresser à M. Chaponnier, Sülgenauweg 9, Berne.

A vendre ou échanger
VACHE

prête au 4^{ème} veau, bonne laitière, contre vache garantie portante.
Adresse : Balet Alphonse, Grimisuat, tél. 2 11 41.

A vendre
BEAU MOISE

A la même adresse, on achèterait chaise d'enfant d'occasion.
S'adresser sous chiffre P 5760 S, Publicitas, Sion.

CINÉMA LUX

LUNDI 1 et MARDI 2 mai à 20 h. 30
Deux dernières séances
DU FILM QUI CHARME TOUT SION

GIGI

Le chef-d'œuvre de COLETTE
de l'Académie Goncourt avec
GABY MORLAY ★ JEAN TISSIER
DANIELLE DELORME



VINAIGRE DE VIN VIEUX ESKI

MOELLEUX... VELOUTÉ...
DU VIN VIEUX LE BOUQUET!

Achetez une bouteille chez votre épicière et comparez...!
(Le litre 1,60 fr. + Ica)

BOURGLOIS FRÈRES ET C^e S. A.

A remettre à Genève

commerce de vins fins et liqueurs

Belle installation moderne. Valeur Fr. 80.000,—, à céder pour Fr. 20.000,— (avec ou sans marchandises).

S'adr. Paul WIDMER, agt d'aff. aut. 8, rue de Rive, Genève.

A vendre un

AUTOCAR „INTERNATIONAL“

30 places, châssis spécial d'origine, 8 vitesses, 20 CV, modèle 1947, intérieur cuir, ciel ouvrable, chauffage; véhicule en parfait état.

Garage PATHEY & Fils, Manège 1, Neuchâtel — Tél. (038) 5 30 16



Trop n'est pas toujours trop...

Un verre de trop, c'est grave pour le chauffeur. Mais pour le moteur, mieux vaut un peu trop d'ENERGOL* dans le carter que pas assez.



*Des vitamines pour votre moteur en vente aux stations vertes et jaunes.

Roulez avec prudence, lubrifiez avec ENERGOL

Une économie éclatante!



- nettoie - cire - brille -
Emploi: parquets, lino, mosaïques, planelles, meubles, boiserie, etc.

Prix:
le fl. Ica comp. net fr. 3,60

En vente partout
Drogueries Réunies S. A. Lausanne

MACHINES A COUDRE

Service de réparations
Seul le spécialiste est à même de vous conseiller pour les fournitures de machines à coudre.
Aiguilles: 2.20 la dz.
Fils à coudre et à repriser



E. CONSTANTIN, Sion
Téléphone 2 13 07

Madame Reist reprend ses cours d'

allemand français anglais

Sous-Gare, Sion, Tél. No 2 13 93.

On cherche un **GARÇON**

de 14 ans pour aider au patron d'un petit train de montagne.
S'adresser M. Gabriel Cutelod, Chesières s. Ollon, tél. 3 23 68.

A vendre, superbe occasion

FIAT 1500

8 CV, parfait état.
Ecrire sous chiffre P 47406 X, Publicitas, Genève.

A vendre au centre de la ville de Sion

pension

de famille très bien située, chiffre d'affaires prouvé.
Ecrire sous chiffre 465 S, Publicitas, Sion.

Bonne à tout faire

robuste et honnête est demandée tout de suite, par ménage de Sion.
Se présenter au bureau du Journal sous chiffre 4109.

A LOUER

un local pour dépôt ou atelier à la rue du Rhône.
S'adresser chez P. Ferro, cycles, Sion.

A louer pour la saison d'été

Chalet meublé

de 3 pièces.
S'adresser sous chiffre P 5644 S, Publicitas, Sion.

A vendre à Sion, à proximité immédiate de la ville

belle villa

comprenant 7 grandes pièces, hall, cuisine, chambre de bains, tout confort, buanderie, caves, chauffage central au mazout.

Construction récente solide, très soignée; emplacement idéal. Très joli jardin d'agrément et potager.

S'adresser à Publicitas Sion par écrit, sous chiffre P 5729 S.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 5 jours!

TIRAGE A VERNIER (Ge)

BORDEAUX 6

HENRY

La Chartreuse du Reposoir

Il écrivait à son aîné des lettres tendres, tantôt plaisantes et narquoises dans les plus mauvaises postures, tantôt déprimées sans raison. Sa division, ballottée entre Orléans et Gien, arrivait trop tard pour prendre sa part de la victoire de Coulmiers: trois jours après, elle recevait à Neuville le baptême du feu: « Nous tirions de bas en haut, racontait le jeune lieutenant, l'ennemi tirait de haut en bas. Les balles transchaient par dessus nos têtes les branches des arbres dont le mail était planté. Cette inégalité de terrain explique le mal considérable que nous fimes aux Prussiens et le peu de mal qu'ils nous firent. Nous n'eûmes pas un mort et seulement des blessés; eux, au contraire, eurent quatre ou cinq cents hommes mis hors de combat. Au bout d'une vingtaine de minutes, l'ennemi suspendit son feu. Sans doute, il nous croyait plus forts que nous ne l'étions en réalité: car, soit émotion, soit entraînement, nos hommes, malgré nous, brûlaient presque toutes leurs cartouches... » Cette petite victoire l'exaltait. Il redevenait l'alpin qui, par gageure, escalada le premier la dent de Lanfon. Puis c'étaient les jours sombres. Le 25 décembre, le bataillon faisait la Noël à Vierzon. Officiers et sous-officiers se réunissaient à la même table: « Quel souvenir! J'avais découvert dans une cave abandonnée quelques bouteilles de champagne. Nous étions en haillons, nous avions froid, presque faim, et nous avions ri et bu, non pas au retour, mais à la délivrance... » Au début de la triste nouvelle année, le bataillon était envoyé dans l'Est, à l'armée de Bourbaki. Je savais qu'à Béthoncourt il avait été décimé. La correspondance entre les deux frères s'arrêtait

à la veille de ce combat de Béthoncourt qui mit le deuil à la Savoie. « On a résolu, écrivait le cadet, de nous faire enlever demain un village où les Prussiens se sont fortifiés et nous attendent avec des mitrailleuses et de l'artillerie. Le général qui nous commande n'a que deux mots à la bouche: offensive, baïonnette. Mais avons-nous assez de munitions pour préparer cette attaque? Cela tournera mal, je le crains, faute de préparation... Je te le dis à toi. A mes soldats, je crie: « Ca ira... » Après cette prophétie, plus rien du lieutenant de Rambert dans le dossier. Ne me rappellerai-je pas qu'il avait été blessé et fait prisonnier, et même qu'il s'était évadé? Tante Dine, dans ses allusions à cette évasion, prenait des mines à la fois pudiques et fières, à la façon de ces mères qui s'enorgueillissent des succès féminins de leurs fils tout en ayant l'air de les déplorer: d'où je conclus à la complicité d'une jeune Allemande.

N'en saurais-je pas plus sur la fin de la guerre, sur la blessure et la captivité de mon oncle? Une lettre d'une autre écriture, — une de ces belles écritures larges et plaines que donne l'usage de la plus d'oie, — me tomba alors sous les yeux. Je courus à la signature: commandant Costa de Beauregard. Le chef de bataillon des mobiles répondait à une demande de mon père, anxieux du sort de son cadet qui avait été porté disparu. Je transcrivis dans son cahier cette réponse, qui était datée de Carlsruhe où le commandant était interné:

Mon cher capitaine,

J'espérais, en ouvrant votre lettre, que vous m'apportiez des nouvelles de votre frère, et voici que vous m'en réclamez. Qu'est-il devenu? Votre inquiétude est la mienne. Il était le plus jeune de mes officiers. On m'a dit qu'à l'hôpital où j'avais été transporté, blessé, après le combat, comme je délirais et appelais mes hommes que j'imaginais se débandant, vous jugez à quel point je divaguais! — Je finis par ce cri découragé: « Et Rambert aussi! » Retenez cet avertissement: il vous révélera dans quelle estime je tenais le lieutenant Rambert.

Je rassemble pour vous tous mes souvenirs de cette dernière journée de Béthoncourt où mon bataillon fut héroïque, dites-le bien haut, car notre Savoie peut à juste titre s'enorgueillir de ses en-

fants. Mes hommes, depuis un mois, souffraient terriblement de toutes les misères, le froid, la faim, mal équipés, mal ravitaillés, épuisés par les marches et les contre-marches. Pas un murmure parmi eux, cependant, pas une plainte. Pourquoi? Le voici: chacun dans le rang sentait qu'il portait au bout de sa baïonnette une parcelle du vieux honneur savoyard, de cet honneur que la brigade à cravate rouge a mis si haut. Pour un pays, la tradition militaire est le sang des veines. Le pays meurt quand ces traditions ne lui réchauffent plus le sang.

A l'heure dite, ils se rangèrent en bataille, sur la position qui nous était assignée. Tout était blanc de neige et morne à serger le cœur. Dans le village en face de nous, dans les bois qui le couronnaient, rien ne bougeait. Votre frère s'en était allé en reconnaissance jusqu'à un arbre d'où il me fit signe. Je vis encore sa fine barbe couverte de givre et ses yeux clairs qui s'assombrissaient quand il revint me rendre compte: le village était occupé, car les murs portaient des meurtrières pour l'usage des armes.

Quand l'aumônier s'approcha pour bénir le bataillon, je le regardai. Vous n'ignorez pas qu'il était un peu mécréant. Mais il s'agenouilla comme les autres. L'aumônier nous donna l'absolution, en disant que certainement avant un heure beaucoup d'entre nous auraient reçu la récompense de leurs misères. Il y avait derrière nous plus de deux mille hommes qui virent les Savoyards à genoux. On se bat mieux quand on a l'âme en paix. Puis, nous nous serrâmes la main, mes officiers et moi.

Le clairon sonna. Tout alla bien pendant quelques minutes. Nous avançions à travers cette plaine blanche qui avait plus de huit cents mètres de long sans tirer un coup de fusil. Devant nous le village semblait toujours abandonné. Sur notre droite, à moitié chemin, il y avait un cimetière entouré de granges murailles.

Voilà qu'arrivés à la hauteur de ce cimetière, nous sommes pris tout à coup en écharpe par un feu terrible; en même temps, de toutes les maisons en face, du toit au rez-de-chaussée partent des coups de fusil. Plus de soixante hommes de chez nous et des chasseurs qui nous flanquaient tombèrent de cette première décharge. Nos compagnies de soutien accoururent, mais ne firent qu'ajouter leurs morts à nos nôtres. Ils jonchaient le sol comme des brindilles de bois après la grêle. On dit que le général fit sonner la retraite. Personne chez nous ne l'entendit. Les Savoyards continuèrent à avancer. Ils n'avaient toujours devant eux que des maisons crénelées.

La compagnie de Cordon où servait votre frère était devant. Elle parvint au bord d'une rivière, la Lizaine, qui coule devant Béthoncourt. La rivière était débordée, les Prussiens l'avaient barrée au-dessous du village. Ils avaient partout cassé la glace. Deux ou trois hommes, emportés par leur élan, se jetèrent à l'eau pour franchir l'obstacle. Ils se seraient noyés, si le capitaine cordon et le lieutenant Lambert ne se fussent mis à genoux sous une pluie de balles pour leur tendre un fusil.

Il fallut bien se retirer. La cheville brisée, immo-

bilisé sur la neige, le cœur chaviré, j'assistai à cette retraite. Votre frère, l'un des derniers, marchait tranquillement, sans se presser. Ce que je vis alors, je ne le croirais pas, si mes yeux n'en avaient gardé l'empreinte.

Un lièvre poursuivi par un chien parcourait le champ de bataille en tous sens. Votre frère se baissa sur un mort, lui prit son fusil, épaula et le lièvre culbuta sur lui-même. Votre frère revint en arrière pour l'arracher au chien qui était déjà dessus. Il le prit par les oreilles, et c'est avec ce trophée qu'il fut blessé ou tué, je ne sais pas, car je ne l'ai plus revu.

Quand je fus transporté, prisonnier, sur un brancard, dans le village que je n'avais pu enlever et que je vis bourré de troupes d'artillerie, le colonel allemand s'approcha de moi et me demanda si c'était moi qui avais mené l'attaque. Sur ma réponse affirmative, il me serra la main. C'était l'hommage ennemi à mon bataillon.

Ici, je me suis informé de mes camarades, de mes hommes. Personne n'a pu me renseigner sur votre frère. Blessé grièvement, il a pu être hospitalisé à part et interné à Rastadt ou ailleurs. Ne vous découragez pas encore. Si nous l'avions perdu, ce serait une perte pour notre cher pays de Savoie qu'il n'eût pas manqué d'honorer, car le lieutenant Rambert est un des plus beaux types d'hommes que j'aie connus dans la guerre qui met si vite les valeurs à leur plan...
Commandant Costa

Je replaçai le dossier dans son tiroir et rabaisai la tablette. Maintenant je connais, sais oncle Jean. L'homme à la guitare était sorti de son cadre. Sur le bateau qui me ramenait à Yvoire, sur le petit chemin qui d'Yvoire conduit aux Coudriers, il m'accompagnait et j'étais fier de sa compagnie. Un docteur passé tout jeune à Paris, le goût des lettres, le don de l'harmonie et le sens de la clarté, une incroyable audace physique et le plus extraordinaire sang-froid qui lui avait permis sous les balles, puisque l'ennemi se battait à couvert et ne pouvait être délogé, de tirer un lièvre et de l'aller chercher, le plus sûr jugement qui lui avait dénoncé l'erreur d'attaquer sans préparation suffisante un adversaire invisible et retranché: toutes les pièces parlantes du dossier s'entendaient pour faire de lui, en effet, « un des plus beaux types humains révélés par la guerre qui met si vite les valeurs à leur plan ».

« Voilà pourtant, me disais-je, avec colère, celui qui devait, pour l'amour d'une femme indigne, mourir avant trente ans. »

Jusqu'à ma lecture je n'avais pas réalisé la victime de Mme de Laury. Maintenant,

je mesurais la grandeur de son crime et, pour la première fois, je la détestais.


Une anecdote que j'avais lue récemment dans une biographie de Goethe me revenait à la mémoire. Comme on objectait au grand homme l'épidémie de suicide qui avait sévi en Allemagne après la publication de « Werther », il s'était contenté de hausser les épaules et de répondre avec son air olympien: « Pour une demi-douzaine de sots et de vauriens dont j'aurais purgé la terre, vous ne voudriez pas que je me fasse du souci!... »

Mais qu'aurait-il répondu, si l'un de ces malheureux avait auparavant donné tous les signes de la supériorité? Certes, je ne tenais pas encore la clé du mystère. J'ignorais si mon oncle Jean avait été frappé ou s'était frappé lui-même: dans les deux cas, la femme qui était mêlée à sa fin tragique m'apparaissait coupable. Rien au monde ne donne à l'amour le droit de mort, qu'il la distribue ou qu'il l'inspire...

III
UNE VIEILLE IMAGE

Le ululement du « chouan », peu à peu, hantait mes nuits et mes jours. Comme Hamlet, prince du Danemark, j'étais la proie d'un curieux fait divers et je m'insituais le juge de son dénouement. Je fouillais notre bibliothèque des Coudriers pour y chercher une collection d'anciens journaux.

(A suivre)



MIRETOY
Liquide NETTOIE CIRE POLIT
Produit SACO
PARQUETS ET LINS DEVIENNENT DES MIROIRS